



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2019-2020

MINISTÈRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET
DE LA FRANCOPHONIE

Cette publication a été réalisée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site officiel du gouvernement du Québec à [Québec.ca/gouv/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales).

Pour plus d'information :

Direction des communications
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
4^e étage
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400
Télécopieur : 418 649-2656
Courriel : communications@mri.gouv.qc.ca
Site Web : mrif.gouv.qc.ca

Dépôt légal – septembre 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-87611-3 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-87612-0 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2020

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2019-2020

MINISTÈRE DES RELATIONS

INTERNATIONALES ET

DE LA FRANCOPHONIE

MESSAGE DE LA MINISTRE

Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec



Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Au regard de la crise sanitaire qui a bouleversé le monde, je tiens à remercier chaleureusement tous les employés et les employés du Ministère pour le travail qu'ils ont accompli. Grâce à leur professionnalisme et à leur volonté d'assurer la poursuite de notre mission, ils ont su maintenir, malgré la situation, une offre de services hors pair. De même, ils ont déployé tous les efforts nécessaires pour assurer la mise en œuvre de notre Vision internationale du Québec, dévoilée en novembre 2019. Grâce à eux, le Ministère déploie une action internationale plus agile et plus efficace, et il sera à même de prioriser la relance économique au Québec dans un contexte post-COVID-19.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération respectueuse.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'N. Girault', written over a horizontal line.

Nadine Girault

Québec, septembre 2020

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE

Madame Nadine Girault

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec



Madame la Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2019-2023, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses et de son Plan d'action de développement durable 2016-2020.

Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je tiens à souligner la compétence exceptionnelle du personnel et son engagement continu, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, dans l'accomplissement de la mission du Ministère. Par leur dévouement, nos équipes contribuent au déploiement d'une diplomatie moderne, agile et efficace au service des intérêts du Québec sur le plan international.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of connected strokes.

Sylvie Barcelo

Québec, septembre 2020

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACEUM	Accord Canada–États-Unis–Mexique
CEIMIA	Centre d'expertise international de Montréal pour l'avancement de l'intelligence artificielle
CORIM	Conseil des relations internationales de Montréal
DAFM	Délégation aux affaires francophones et multilatérales
GES	Gaz à effet de serre
IA	Intelligence artificielle
IQI	Investissement Québec international
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP	Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MVE	Minorités visibles et ethniques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse
PCCI	Programme de coopération climatique internationale
PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PIB	Produit intérieur brut
PMIA	Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle
PTPGP	Partenariat transpacifique global et progressiste
QSF	Québec sans frontières
SEUS-CP	Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIQ	Vision internationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	3
Membres du conseil de direction	3
RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE	5
1. L'ORGANISATION	7
1.1 L'organisation en bref	7
1.2 Faits saillants	16
2. LES RÉSULTATS	20
2.1 Plan stratégique	20
2.2 Déclaration de services aux citoyens	38
3. LES RESSOURCES UTILISÉES	44
3.1 Utilisation des ressources humaines	44
3.2 Utilisation des ressources financières	46
3.3 Utilisation des ressources informationnelles	47
4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	48
4.1 Gestion et contrôle des effectifs	48
4.2 Développement durable	49
4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	55
4.4 Accès à l'égalité en emploi	56
4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	61
4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	63

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité de la sous-ministre ainsi que des membres de la direction. Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents.

À notre connaissance, les explications et les résultats dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2020.

Membres du conseil de direction



Sylvie Barcelo
Sous-ministre



Éric Marquis
Sous-ministre adjoint
aux relations bilatérales



Éric Dequenne
Sous-ministre adjoint aux relations
économiques et interministérielles



Hélène Drainville
Sous-ministre adjointe aux relations
Afrique, Francophonie et affaires
multilatérales



Elizabeth Rody
Sous-ministre adjointe et
chef du Protocole



Marc Gagné
Directeur général des services
à la gestion

RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE

Madame Sylvie Barcelo

Sous-ministre

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Québec

Madame la Sous-Ministre,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la haute direction du Ministère. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous appuyant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Lors de cet examen, nous nous sommes fondés sur les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par l'Institut des auditeurs internes. Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie.

Notre conclusion ne constitue pas une opinion d'audit sur l'information contenue dans le Rapport annuel de gestion 2019-2020. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérification sur les résultats et l'information examinés.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats et les informations présentés dans le Rapport annuel de gestion 2019-2020 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ne sont pas, à tous égards, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne,



Myriam Côté

Québec, septembre 2020

1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Mission

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec sur le plan international en s'assurant de la cohérence et de la pertinence de l'action gouvernementale.

Vision

Une organisation performante au service des ambitions politiques et économiques du Québec.

Valeurs

Trois valeurs sont au cœur de l'identité du Ministère : le sens de l'État, l'excellence et la solidarité. Ces valeurs représentent ses fondements, les balises de son évolution. Elles guident le choix et la conduite de nos actions au quotidien. Elles traduisent l'identité et la vitalité du Ministère.

Secteurs d'intervention

Au service des Québécoises et des Québécois depuis plus de 50 ans, le Ministère coordonne l'action internationale du gouvernement du Québec. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité à agir et à repérer les occasions d'affaires sur les marchés étrangers contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec.

Pour atteindre ses objectifs, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers ainsi qu'avec les organisations et forums internationaux;
- veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux¹ et au respect de ses engagements internationaux;

1. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation veille aux intérêts du Québec lors de la négociation de tout accord international en matière de commerce entre le gouvernement du Canada et un gouvernement étranger et portant sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec, et ce, dans le respect de la fonction de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en matière de diplomatie économique et d'influence ainsi que de ses autres attributions (a. 22.6.1. de la Loi sur le ministère des Relations internationales, RLRQ, c. M -25.1.1 et a. 10, al. 2, par. 4^e de la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation, RLRQ, c. M -14.1).

- mener des actions de diplomatie économique afin de faire avancer les intérêts et de favoriser la croissance des entreprises québécoises;
- favoriser le renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe, en tenant compte des intérêts du Québec;
- soutenir l'action des organismes québécois de coopération internationale ainsi que celle des entreprises, organisations et institutions québécoises œuvrant à l'étranger;
- s'assurer de la mise en œuvre de la Vision internationale du Québec (VIQ).

Le Protocole du gouvernement du Québec est rattaché au Ministère. Par ailleurs, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est responsable devant l'Assemblée nationale de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)².

L'année 2019-2020 : contexte et enjeux

Le Québec évolue dans un contexte international mouvant. Il est constamment confronté à des enjeux planétaires qui ont un impact direct sur sa prospérité et son positionnement sur la scène internationale. De ce fait, le gouvernement, par le biais du Ministère, entretient des relations durables et mutuellement bénéfiques avec de nombreux États et organisations internationales lui permettant d'accéder à un important réseau de contacts stratégiques dans les milieux politiques, économiques, culturels, scientifiques, éducatifs et institutionnels, ainsi que dans la société civile du monde entier.

En novembre 2019, le gouvernement a dévoilé la VIQ, dans laquelle il se positionne par rapport à ces enjeux et où il entame une modernisation de son action diplomatique au bénéfice du développement économique du Québec et du renforcement de sa capacité d'influence sur la scène internationale. L'objectif poursuivi est de contribuer à réduire et à éliminer à terme l'écart de richesse entre le Québec et les autres provinces du Canada afin d'élever le niveau de vie des Québécoises et des Québécois. Dans ce contexte, le Ministère a procédé à la création du nouveau Sous-ministériat aux relations économiques et interministérielles. Ce faisant, et en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et Investissement Québec international (IQI), le Ministère a coordonné la mise en place de comités afin d'améliorer sa capacité à repérer sur le terrain les occasions d'affaires qui nourriront la relance, développeront une meilleure agilité et une meilleure capacité d'anticipation et présenteront une offre d'accompagnement plus structurée aux entreprises et aux institutions désireuses d'investir les marchés internationaux.

L'année 2019-2020 a par ailleurs été témoin de grands événements politiques, économiques, sanitaires et sociaux qui se sont répercutés sur le Québec. D'abord, le besoin de donner une réponse concertée aux changements climatiques et au recul planétaire de la biodiversité s'est hissé parmi les priorités au Québec et partout dans le monde. Le gouvernement du Québec, à l'instar de plusieurs autres gouvernements, travaille à la mise en œuvre de l'agenda mondial pour le climat et la biodiversité en vue d'accélérer l'adoption d'approches permettant de conjuguer économie, environnement, alimentation et santé, confirmant ainsi son rôle de leader nord-américain en matière de lutte contre les changements climatiques et d'économie verte.

2. Ce rapport ne présente pas les résultats de l'OQMJ ni ceux de l'OFQJ.

En Amérique du Nord, les démarches en vue de la ratification et de la mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) marquent une nouvelle ère de coopération et d'échanges régionaux ayant des implications importantes pour l'économie québécoise au moment où le protectionnisme et les tensions commerciales connaissent un certain regain. Pour sa part, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) pose de nouveaux défis pour le commerce transatlantique et ouvre un nouveau chapitre dans les relations du Québec avec ses partenaires britannique et européens. De plus, le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord Canada-Corée outillent bien le Québec pour qu'il se positionne sur les marchés asiatiques, qui sont appelés à connaître la plus forte croissance au cours des années à venir. Cependant, une accentuation des tensions géopolitiques a été observée. Par ailleurs, des mouvements de contestation populaire ont vu le jour dans plusieurs pays et régions du monde, mettant en lumière le besoin urgent d'assurer une répartition plus équitable des bénéfices issus de la mondialisation ainsi que le respect des droits et libertés de la personne.

L'année 2019-2020 a également été marquée par le 50^e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, organisation qui met en œuvre la coopération multilatérale francophone au service de ses 88 États et gouvernements. Dès le mois de mars 2020, des initiatives ont été réalisées au Québec et dans les représentations du Québec à l'étranger afin de souligner cet événement. Il s'agit d'une occasion unique de faire connaître les retombées et les bénéfices de la Francophonie pour le Québec, ainsi que de mettre en valeur l'expertise, la créativité et le savoir-faire québécois qui se déploient au quotidien dans l'espace francophone. Plus d'une cinquantaine de partenaires québécois sont mis à contribution pour faire rayonner cette fête.

La pandémie de COVID-19 a accéléré, vers la fin de l'année 2019-2020, certaines des tendances internationales et a exercé une pression sans égale sur les gouvernements et les sociétés, au Québec et ailleurs. Ainsi, la fermeture des frontières, les mesures de confinement adoptées par plusieurs gouvernements et le ralentissement des flux de biens et de services avec la plupart des partenaires du Québec ont eu des conséquences notables sur l'ensemble de son activité et sa présence internationale. Le Ministère, par ses représentations à l'étranger, a rapidement mobilisé ses réseaux de contacts afin de contribuer à l'effort du gouvernement pour trouver une réponse à la crise sanitaire. Pour ce faire, il a mis sur pied une cellule stratégique afin d'accompagner et de rapatrier les Québécoises et Québécois à l'étranger, de faciliter l'approvisionnement en équipement médical pour le réseau de la santé du Québec, de répondre aux demandes des entreprises et des institutions accueillant des étudiants et des travailleurs étrangers au Québec et de réaliser des veilles informationnelles contribuant à la prise de décision. La crise sanitaire a d'ailleurs mis en lumière l'importance des 10 ententes de sécurité sociale en vigueur, comportant un chapitre sur la santé, que le gouvernement du Québec a conclues avec des gouvernements étrangers.

Par ailleurs, le Ministère a renforcé son action en matière de solidarité internationale et sur le plan multilatéral, notamment en Francophonie, afin de se joindre à l'élan de mobilisation internationale en appuyant des projets au bénéfice des populations vulnérables fortement touchées par la pandémie ainsi que les efforts de relance économique au sein de l'espace francophone. De plus, le Ministère a assuré la continuité de ses services et de ses communications, tout en préservant la santé de son personnel, grâce au déploiement rapide des outils numériques et aux processus renouvelés en lien avec le télétravail.

Les représentations du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2020, le Québec disposait de **33 représentations** dans 18 pays.

Les représentations comptent sur l'expertise de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec, ce qui permet à ce dernier d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles détectent les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat des représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel, social et de la solidarité internationale.



L'action des représentations consiste notamment à :

- promouvoir l'identité, les intérêts et les régions du Québec;
- accompagner les entrepreneurs, les travailleurs, les artistes, les organismes culturels et les établissements d'enseignement et de recherche québécois afin de les aider à cibler et à saisir les occasions qui se présentent à l'étranger;
- effectuer de la prospection, de la veille et de l'analyse stratégique pour alimenter les décideurs québécois en information;
- faire la promotion du Québec auprès des investisseurs, des décideurs, des diffuseurs culturels, des étudiants et des voyageurs étrangers;
- mener des actions de diplomatie d'influence permettant de construire les réseaux indispensables à la conduite des relations internationales, en entretenant des liens privilégiés avec les gouvernements étrangers ainsi que les personnalités et les organisations influentes.

505

PERSONNES

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

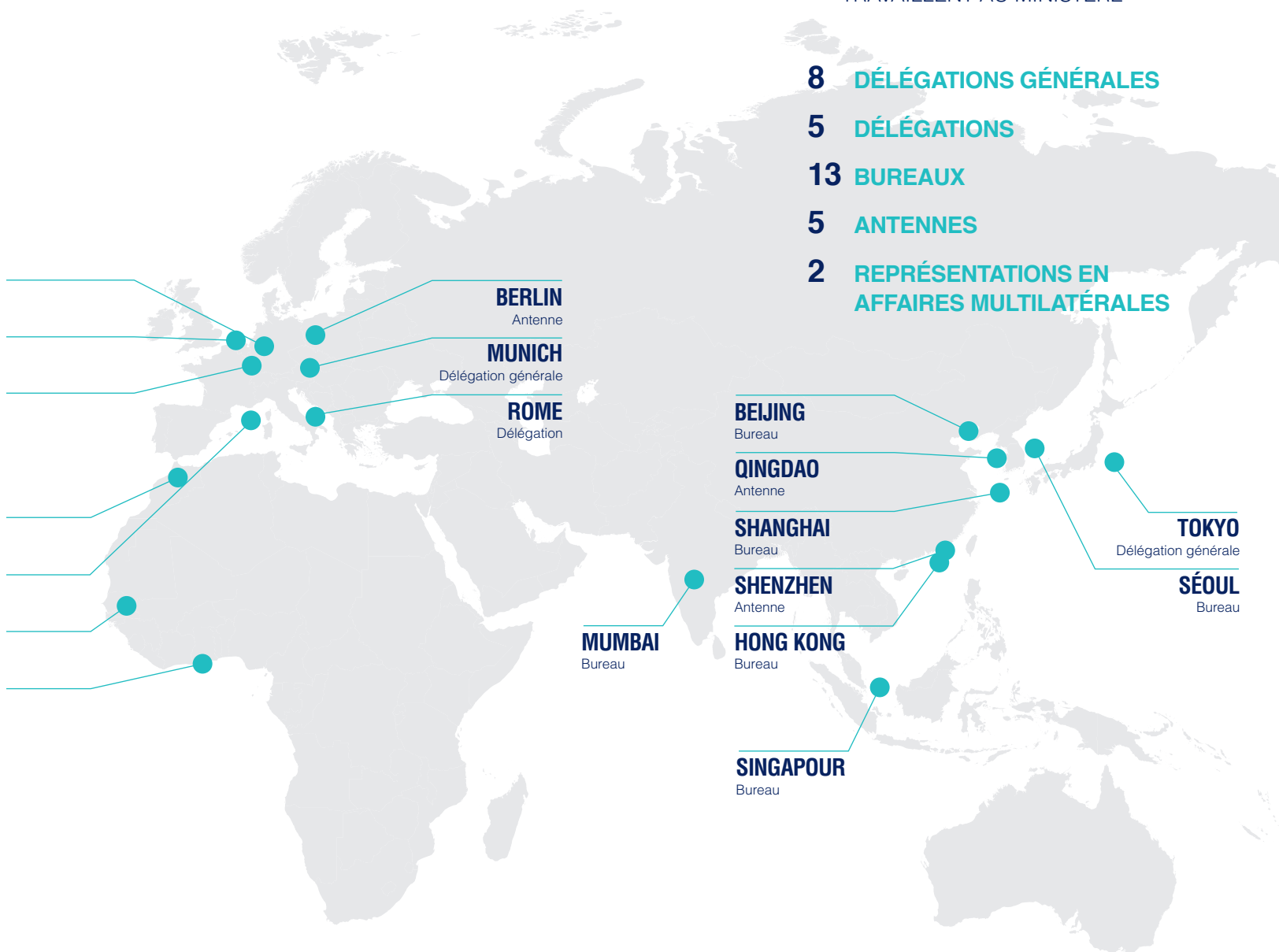
8 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

5 DÉLÉGATIONS

13 BUREAUX

5 ANTENNES

**2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES**



Par ailleurs, le Québec participe aux travaux d'organisations et de forums internationaux qui traitent de domaines relevant de ses compétences. Il est membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La Délégation aux affaires francophones et multilatérales (DAFM), basée à Paris, s'assure de porter et de défendre les intérêts et priorités du Québec au sein des instances de l'OIF, ainsi qu'auprès des acteurs de la Francophonie, c'est-à-dire des 88 États et des gouvernements membres. Le gouvernement du Québec est également représenté au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les représentants du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2020

Délégués généraux



**Pierre-Luc
DESGAGNÉ**
Bruxelles



**Fatima
HOUDA-PÉPIN**
Dakar



**Pierre Gabriel
CÔTÉ**
Londres



**Stéphanie
ALLARD-GOMEZ**
Mexico



**Marie-Ève
JEAN**
Munich et Berlin



**Catherine
LOUBIER**
New York
et Philadelphie



**Michèle
BOISVERT**
Paris



**David
BRULOTTE**
Tokyo

Délégués



**Donald
LEBLANC**
Atlanta



**Marie-Claude
FRANCOEUR**
Boston



**Martine
HÉBERT**
Chicago



**Philippe P.
HUNEULT**
Los Angeles
et Silicon Valley



**Marianna
SIMEONE**
Rome

Directeurs de bureau



**Marly
BAH**
Abidjan



**Isabelle
DESSUREAULT**
Barcelone



**Jean-François
LÉPINE**
Chine (Beijing,
Shanghai, Shenzhen,
Qingdao)



**Gabriel
CHARTIER**
Hong Kong



**Caroline
DAVOINE**
Houston



**Johanne
DESNOYERS**
La Havane



**Francis
PARADIS**
Mumbai



**Alain
OLIVIER**
Rabat



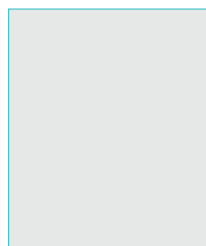
**Jason
NAUD**
São Paulo



**Valérie
BOISSONNEAULT**
Séoul



**René
SYLVESTRE**
Singapour



Vacant
Washington

Déléguee aux affaires francophones et multilatérales



**Claire
DÉRONZIER**
Paris

Représentant du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO



**Michel
BONSAINT**
Paris

Représentants



**Michel
AUDET**
Représentant personnel
du premier ministre pour
la Francophonie et chargé
de mission Afrique



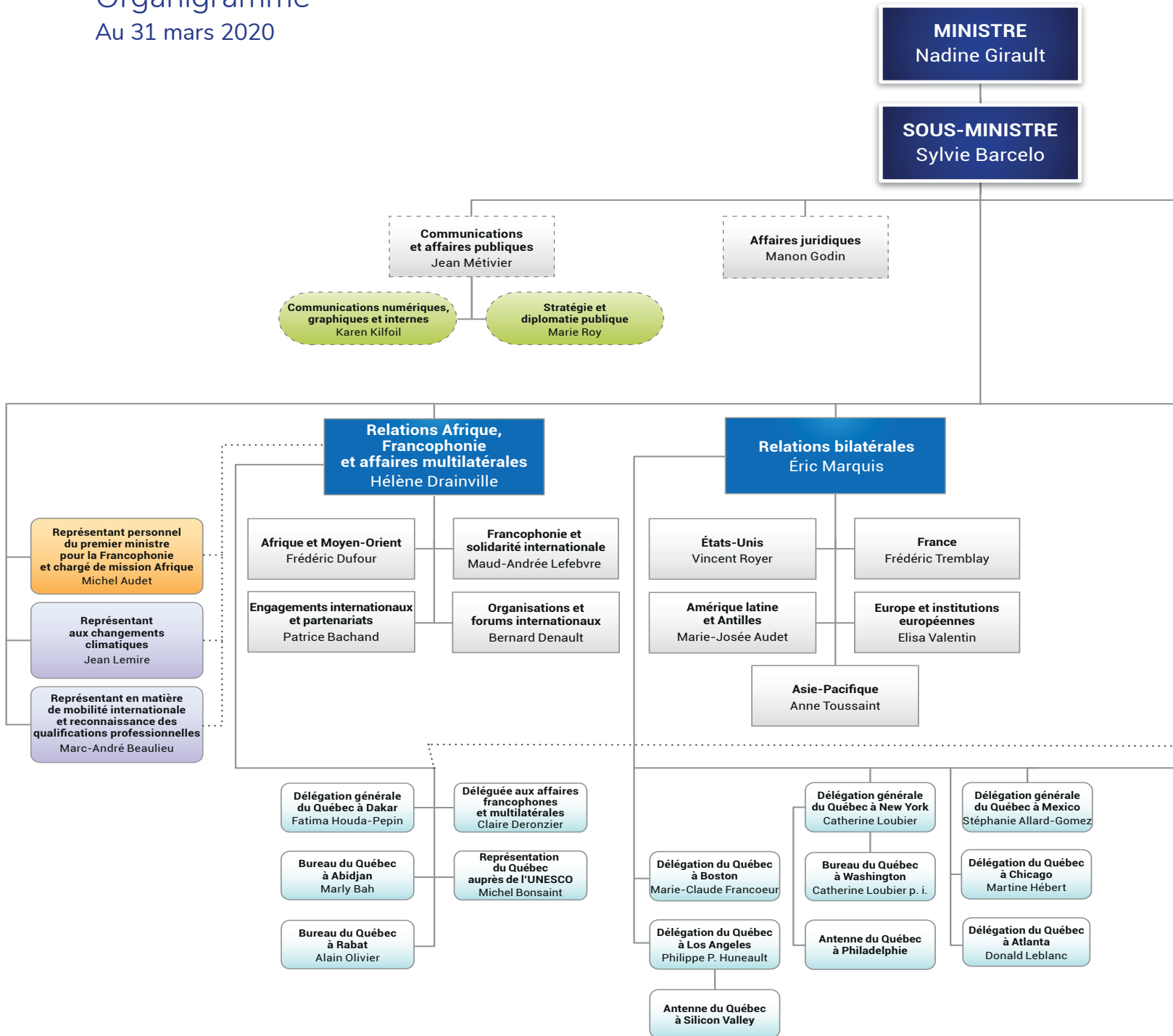
**Jean
LEMIRE**
Représentant aux
changements climatiques



**Marc-André
BEAULIEU**
Représentant en matière de mobilité
internationale et de reconnaissance
des qualifications professionnelles

Organigramme

Au 31 mars 2020



LÉGENDE

Sous-ministériat

Direction générale

Direction

Direction adjointe

Chef de service

Représentation à l'étranger

Représentant

Mandat spécial

Relève du Conseil exécutif ou du ministère de la justice

..... : Lien fonctionnel

Organismes relevant de la ministre

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
Jean-Stéphane Bernard

Office franco-québécois
pour la jeunesse

Office Québec-Monde
pour la jeunesse

Audit interne
Myriam Côté

Secrétariat général
et performance
Katlyn Langlais

Bureau
de projets

Évaluation
de programmes
Myriam Côté

Performance et
planification stratégique
Daniel Navarro

Relations économiques
et interministérielles
Éric Dequenne

Protocole
Elizabeth Rody

Services à la gestion
Marc Gagné

Guichet unique
pour les
représentations
à l'étranger

Concertation de l'action
internationale
Martin Brie

Intelligence
d'affaires
et stratégique
Frédéric Tremblay

Initiatives et
projets stratégiques
Maxime Fillion

Affaires
économiques
Vacant

Correspondance officielle,
privilèges et immunités
Sophie B. Lemay

Cérémonial d'État,
visites et événements
Katia Grimard

Dominic Marcotte

Ressources financières
et contractuelles
Karine Savoie

Ressources humaines
Louis Métivier

Gestion de main-d'œuvre
et relations professionnelles
Sébastien Imbeau

Gestion immobilière,
patrimoine corporatif
et sécurité
Andrée Lelièvre

Technologies
de l'information
Claude Crête

Délégation générale
du Québec à Londres
Pierre Gabriel Côté

Délégation générale
du Québec à Paris
Michèle Boisvert

Délégation générale
du Québec à Bruxelles
Pierre Luc Desgagné

Délégation générale
du Québec à Munich
Marie-Ève Jean

Délégation générale
du Québec à Tokyo
David Brulotte

Délégation du Québec
à Rome
Marianna Simeone

Bureau du Québec
à Barcelone
Isabelle Dessureault

Bureau du Québec
à Houston
Caroline Davoine

Bureau du Québec
à São Paulo
Jason Naud

Bureau du Québec
à La Havane
Johanne Desnoyers

Antenne du Québec
à Berlin

Bureau du Québec
à Singapour
René Sylvestre

Bureau du Québec
à Hong Kong
Gabriel Chartier

Bureau du Québec
à Mumbai
Francis Paradis

Bureau du Québec
à Séoul
Valérie Boissonneault

Bureau du Québec
à Shanghai
Jean-François Lépine

Bureau du Québec
à Beijing
Jean-François Lépine

Antenne du Québec
à Qingdao

Antenne du Québec
à Shenzhen

Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION
505	Effectif du Ministère au 31 mars 2020
117,5 M\$	Dépenses du Ministère prévues au 31 mars 2020
90 %	Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle
14 %	Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement par rapport à 2018-2019
42	Missions à l'étranger des membres du Conseil des ministres et des députés
37	Pays avec lesquels le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur
81	Professions, fonctions et métiers au Québec couverts par des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en vertu de l'entente Québec-France
79	Organisations internationales présentes au Québec
33	Représentations du Québec à l'étranger

1.2 Faits saillants

Vision internationale du Québec

Le 29 novembre 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a dévoilé le document *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*. Ce faisant, elle présentait la VIQ, par laquelle le gouvernement amorçait un renforcement de son action internationale au bénéfice du développement économique du Québec. Ce renforcement s'exprime par une action diplomatique concrète dans les domaines économiques prioritaires, tout en poursuivant la promotion de l'identité et des valeurs québécoises à l'étranger ainsi que la modernisation des moyens d'intervention sur le plan gouvernemental. La VIQ se veut audacieuse et ambitieuse, à l'image de la société québécoise.

Adoption de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation

La Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation a été adoptée en décembre 2019. Son adoption a mis en lumière le rôle de coordination du MRIF auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec dans l'exercice des relations internationales. Le Ministère y est désigné comme représentant du gouvernement en matière de diplomatie économique et d'influence. La création d'un comité de liaison en matière de commerce international y est également prévue. Les sous-ministres du MEI et du MRIF ainsi que le président-directeur général d'Investissement Québec en sont d'office membres. Les trois organisations travaillent de concert afin d'assurer la cohérence de leurs actions au bénéfice des clientèles.

Renforcement de l'action économique internationale – création du Sous-ministériat aux relations économiques et interministérielles

À l'automne 2019, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a procédé à la création d'un nouveau sous-ministériat consacré aux relations économiques et interministérielles. Ce sous-ministériat a le mandat de coordonner les efforts des différents acteurs économiques gouvernementaux à l'international par des processus uniformes et des rôles et des responsabilités clarifiés afin de répondre à la volonté gouvernementale d'accroître les activités économiques à l'étranger. Ces actions sont réalisées en partenariat et en complémentarité avec le MEI et IQI.

Création du Bureau des missions

La création du Bureau des missions au sein du Ministère vise à offrir une expertise en matière de planification et d'organisation des missions à l'étranger du premier ministre et des membres du Conseil des ministres afin d'atteindre les objectifs de la VIQ. À titre de guichet unique, ce bureau est responsable de la planification, de la coordination et de l'organisation logistique et protocolaire des missions gouvernementales à l'étranger.

Trois missions du premier ministre, M. François Legault, sur le territoire américain

Du 19 au 22 mai 2019, le premier ministre a réalisé une première mission à New York et à Washington D.C. Celle-ci fut l'occasion de présenter les nouvelles orientations du gouvernement du Québec, notamment en ce qui concerne les dossiers énergétiques et les enjeux commerciaux, et d'effectuer des rencontres d'affaires. Une deuxième mission s'est déroulée en Californie, du 8 au 11 décembre 2019. Elle a permis d'inciter plusieurs entreprises et investisseurs à s'établir au Québec ainsi qu'à y augmenter leurs investissements. Le premier ministre a également rencontré pour la première fois le gouverneur de la Californie, M. Gavin Newsom, afin de discuter des efforts communs liant le Québec et la Californie réalisés relativement au marché, ainsi que de potentiels partenariats en matière de transport. À la suite de cette mission du premier ministre, une entente avec Centropolis Entertainment, société de production cinématographique américaine, a été annoncée. En vertu de celle-ci, le scénariste, réalisateur et producteur Roland Emmerich tournera au Québec ses trois prochains longs métrages, dont les coûts de production sont estimés à environ 400 millions de dollars américains. Finalement, une dernière mission a été menée à Washington D.C. les 7 et 8 février derniers. Elle visait la participation à la rencontre hivernale de la National Governors Association. Plusieurs entretiens avec des gouverneurs d'États clés ont contribué à renforcer les relations développées avec le Québec et à poursuivre la sensibilisation de ses partenaires à l'importance de l'intégration économique nord-américaine.

Visite officielle au Québec de la secrétaire générale de la Francophonie

Le premier ministre du Québec a accueilli, du 9 au 11 juin 2019, la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, à l'occasion de sa première visite officielle au Québec. Dans ce cadre, un programme riche et diversifié a notamment permis à cette M^{me} Mushikiwabo de prononcer une allocution lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence de Montréal, de s'entretenir avec le premier ministre et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie dans la capitale nationale et d'être l'invitée d'honneur à un dîner officiel offert par le premier ministre et son épouse. Des activités sur des thèmes prioritaires tels que la jeunesse, la transformation numérique et l'éducation ont également été organisées. La secrétaire générale a ainsi pu apprécier la richesse, l'expertise et l'engagement des acteurs québécois institutionnels, gouvernementaux et issus de la société civile investis en faveur de l'espace francophone. Cette visite a conforté le statut du Québec au sein de la Francophonie et a permis de faire valoir des priorités qui rejoignent celles portées par la secrétaire générale, soit la jeunesse, l'éducation, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'environnement et l'économie à l'ère du numérique. Le gouvernement du Québec a profité de la visite de M^{me} Mushikiwabo pour procéder à des annonces totalisant près de 1,5 millions de dollars, lesquelles incluent un soutien à la Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec afin d'encourager et de favoriser la participation de jeunes de 18 à 35 ans à la réalisation de projets en Afrique francophone.

Mission de la ministre Nadine Girault en Tunisie et au Maroc

Dans le cadre de sa première présence sur le continent africain, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a mené, en juin 2019, une mission en Tunisie et au Maroc. Elle était accompagnée d'une délégation de 13 entreprises québécoises actives dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Cette mission a été marquée par une variété de rencontres, notamment avec ses homologues tunisien et marocain, ainsi qu'avec des entreprises québécoises œuvrant sur les différents territoires. Par ailleurs, lors de son passage, la ministre a eu l'occasion de procéder à la signature d'une déclaration commune portant sur la promotion des collaborations entre le Québec et le Maroc dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Mission de la ministre Nadine Girault à Paris à l'occasion de la fête nationale du Québec

Les 24 et 25 juin 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a effectué une mission à Paris dans le cadre de la fête nationale du Québec. Ce fut l'occasion de présenter le virage économique des relations internationales du Québec au gouvernement français et aux membres du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) International, une association d'entrepreneurs français.

Cette mission a aussi permis de renforcer les liens avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Lors d'un entretien avec son secrétaire général, M. Angel Gurría, la ministre lui a fait part de l'expertise québécoise en matière d'intelligence artificielle (IA) et du souhait du Québec d'accueillir sur son territoire une nouvelle organisation internationale œuvrant dans ce domaine. L'engagement fort du gouvernement du Québec a contribué à une plus grande implication de l'OCDE au sein du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA). Finalement, la ministre s'est entretenue avec le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de France, M. Jean-Baptiste Lemoine.

Création du Centre d'expertise internationale de Montréal pour l'avancement de l'intelligence artificielle (CEIMIA)

En septembre 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie annonçait la création à Montréal d'un centre d'expertise internationale pour l'avancement de l'intelligence artificielle, le CEIMIA. Sa création reflète la puissance de l'écosystème québécois au sein du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA), une initiative des pays du G7. En collaboration avec l'industrie, la communauté scientifique et la société civile, le centre d'expertise internationale contribuera au développement responsable d'une IA fondée sur les principes essentiels d'éthique, de droits de la personne, d'inclusion, de diversité, d'innovation et de croissance économique. Par ailleurs, la signature d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada permettra notamment la présence du Québec à titre d'observateur au sein du groupe d'intervention (*task force*) du G7 pour le PMIA, une première dans l'histoire du Ministère.

Programme de coopération climatique internationale, lauréat 2019 de l'un des Prix de l'action climatique mondiale des Nations Unies

Les Prix de l'action climatique mondiale des Nations Unies récompensent des entreprises, des gouvernements et d'autres organisations dont les projets de lutte contre les changements climatiques se sont particulièrement démarqués à travers le monde. Près de 700 projets ont été soumis pour l'édition 2019 du concours, et le Programme de coopération climatique internationale (PCCI) du gouvernement du Québec a été sélectionné comme l'un des trois gagnants dans la catégorie « Financement pour des investissements respectueux du climat ». Lancé en 2016, le PCCI a été créé pour contribuer aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation des pays francophones particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques. Il permet à des entreprises, à des organismes de coopération internationale ainsi qu'à des instituts de recherche du Québec d'établir des partenariats innovants avec des acteurs locaux et de réaliser, dans ces pays, des projets de transfert technologique et de renforcement des capacités. À ce jour, le programme a permis la réalisation de 22 projets dans 12 pays³.

3. Erratum : dans le communiqué de presse du MELCC publié le 26 septembre 2019, affirmant que le programme en question a permis la réalisation de 22 projets dans 11 pays différents, il aurait fallu lire que le PCCI a permis la réalisation de 22 projets dans 12 pays.

2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2019-2020 RELATIFS AUX ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

**ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS, LA CULTURE, LES VALEURS ET L'IDENTITÉ
DU QUÉBEC SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
Objectif 1.1 Intensifier la diplomatie d'influence auprès de partenaires et de publics étrangers	Indicateur 1 Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement	+ 5 % par rapport à 2018-2019	- 2 % par rapport à 2018-2019 (Cible non atteinte)	23
	Indicateur 2 Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés	-	S. O.	26
	Indicateur 3 Taux d'augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % (Cible atteinte)	26
Objectif 1.2 Appuyer les projets internationaux des organisations québécoises	Indicateur 4 Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle	80 %	90 % (Cible atteinte)	27
Objectif 1.3 Contribuer au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécois dans un contexte international	Indicateur 5 Pourcentage des jeunes bénéficiaires d'une expérience de mobilité internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles	70 %	86 % (Cible atteinte)	27

ORIENTATION 2 : AUGMENTER LA FORCE DE FRAPPE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
Objectif 2.1 Intensifier la diplomatie économique	Indicateur 6 Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 14 % par rapport à 2018-2019 (Cible atteinte)	29
Objectif 2.2 Contribuer à la diversification des marchés internationaux pour les produits et services du Québec	Indicateur 7 Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés	12	17 (Cible atteinte)	31
Objectif 2.3 Contribuer au succès commercial des clientèles économiques québécoises à l'étranger	Indicateur 8 Taux de satisfaction des clientèles économiques des représentations du Québec à l'étranger	80 %	Reporté en raison de la COVID-19	33

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
Objectif 3.1 Moderniser l'image de marque du Québec à l'étranger	Indicateur 9 Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger	Travaux de conception d'une image de marque commune enclenchés	Travaux enclenchés et contrat signé avec la firme qui créera l'image de marque (Cible atteinte)	34
Objectif 3.2 Accroître la circulation de l'information stratégique entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale	Indicateur 10 Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère	37 %	46 % (Cible atteinte)	35

ORIENTATION 4 : AUGMENTER LA PERFORMANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	PAGE
Objectif 4.1 Développer l'expertise du gouvernement en diplomatie	Indicateur 11 Taux de satisfaction des clientèles gouvernementales formées par l'Institut diplomatique du Québec	Offre de formation de l'Institut établie	Offre de formation de l'Institut établie (Cible atteinte)	36
Objectif 4.2 Moderniser les représentations du Québec à l'étranger pour en faire des carrefours d'influence	Indicateur 12 Pourcentage des représentations à l'étranger offrant des services améliorés	5 %	5 % (Cible atteinte)	37

Résultats détaillés 2019-2020 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2019-2023

ENJEU 1 : UNE INFLUENCE ACCRUE DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Orientation 1 : Promouvoir les intérêts, la culture, les valeurs et l'identité du Québec sur la scène internationale

OBJECTIF 1.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE AUPRÈS DE PARTENAIRES ET DE PUBLICS ÉTRANGERS

Contexte lié à l'objectif : L'avancement des intérêts du Québec dépend en partie de son aptitude à se faire connaître et à promouvoir ses points de vue, ses valeurs et son identité auprès de partenaires internationaux, par l'intermédiaire d'actions diplomatiques. Le Québec met donc à profit sa capacité d'influence et élargit ses accès aux décideurs des pays, des États ou des régions en lien avec ses priorités internationales, notamment sur les plans politique et culturel, ainsi qu'en matière de recherche, d'éducation, de science, d'environnement, de lutte contre les changements climatiques, de tourisme et de droits et libertés de la personne.

Le Ministère accroît et diversifie ses actions diplomatiques, tant bilatérales que multilatérales. Il met l'accent sur le développement de nouveaux réseaux d'influence sur des territoires et des pays émergents ainsi que dans l'espace francophone, notamment au sein de l'OIF.

De plus, le Ministère retient les services de spécialistes indépendants afin de mesurer la portée du rayonnement international du Québec comparativement à celui d'autres États fédérés par le biais d'une évaluation objective qui sera effectuée en 2020-2021 et en 2022-2023.

Par ailleurs, le Ministère renforce son utilisation des outils numériques, notamment celle des médias sociaux, afin d'atteindre de nouveaux publics et d'agir efficacement sur la perception des réalités, des priorités et des intérêts québécois. Il vise ainsi à augmenter de manière importante les réactions positives relativement à ses publications dans les médias sociaux. Ce faisant, il évolue vers une diplomatie plus numérique, qui vient autant moderniser les pratiques traditionnelles que simplifier les processus administratifs, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale.

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des actions diplomatiques d'influence menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 553 actions diplomatiques d'influence réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019
Résultats	- 2 % par rapport à 2018-2019 (1 527 actions) (Cible non atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

L'année 2019-2020 a constitué une période de transition pour la diplomatie québécoise. En effet, le gouvernement a dévoilé la nouvelle VIQ en novembre 2019 et le Plan stratégique 2019-2023 du MRIF en décembre de la même année. Dans le cadre de ce dernier, l'action diplomatique du gouvernement est désormais mesurée par le biais de deux indicateurs, soit l'indicateur 1, « Taux d'augmentation des actions de diplomatie d'influence menées par le gouvernement », et l'indicateur 6, « Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement ». Cette nuance reflète la vision du gouvernement de recentrer son action internationale sur le développement économique du Québec tout en continuant à entretenir ses réseaux d'influence et à promouvoir ses intérêts, ses valeurs et son identité sur la scène internationale. Ces deux indicateurs donnent conjointement une lecture plus englobante de l'action gouvernementale.

Bien que le nombre total d'actions diplomatiques (la somme des deux indicateurs) réalisées en 2019-2020 dépasse celui de 2018-2019, une légère baisse a été observée en matière de diplomatie d'influence. Cette diminution s'explique notamment par l'avènement de la pandémie de COVID-19, qui a forcé l'arrêt soudain des déplacements internationaux et l'annulation progressive de plusieurs actions diplomatiques à compter de janvier 2020. Cette situation a eu un impact plus marqué sur la diplomatie d'influence, qui repose en grande partie sur les rencontres de haut niveau et les actions multilatérales. Ainsi, la plupart d'entre elles ont dû être annulées ou reportées.

Des réalisations

Visite au Québec du ministre Jean-Michel Blanquer

Du 23 au 25 octobre 2019, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de France, M. Jean-Michel Blanquer, a effectué une visite au Québec afin de poursuivre les échanges en matière de scolarisation en bas âge. En plus de s'entretenir avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, il a notamment prononcé une allocution devant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) ayant pour thème l'avenir de nos systèmes éducatifs et a coprésidé, en compagnie de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, la 65^e séance du conseil d'administration de l'OFQJ.

Cette visite faisait suite à une première rencontre entre les ministres Roberge et Blanquer ayant eu lieu en France, en juillet 2019, à l'occasion des réunions préparatoires ministérielles sur l'éducation dans le cadre du Sommet du G7 d'août 2019. Les ministres avaient alors échangé et confirmé leur désir de poursuivre les collaborations et de développer de nouveaux projets, tels qu'un comité conjoint sur l'éducation préscolaire.

Participation du Québec à la Conférence ministérielle de la Francophonie

La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, a représenté le gouvernement du Québec à cet événement qui s'est tenu du 28 au 31 octobre 2019 à Monaco. Des entretiens de haut niveau ont été réalisés, et ce, en prévision du prochain Sommet de la Francophonie. Chaque année, cette conférence rassemble les ministres des Affaires étrangères et ministres responsables de la Francophonie ainsi que les hauts représentants des 88 États membres et observateurs de l'OIF. D'autres institutions, dont TV5, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, y sont également représentées.

Journée annuelle des chefs de poste consulaire à Québec et visite régionale en Beauce

La Journée annuelle des chefs de poste consulaire représente une occasion unique de rayonnement et de mise en valeur de l'expertise québécoise auprès du corps consulaire accrédité au Québec. Les chefs de poste consulaire étant des représentants officiels de leur pays ou de leur État sur le territoire québécois, les activités dites de diplomatie en territoire, dont la Journée annuelle des chefs de poste consulaire, visent à leur présenter les secteurs de force du Québec et à favoriser ainsi l'émergence de collaborations dans plusieurs domaines, tels le commerce, l'investissement, la culture, l'intelligence artificielle, l'éducation et le développement durable.

L'édition 2020 a eu lieu du 28 au 29 janvier et a été présidée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Elle fut l'occasion pour plusieurs ministres de présenter les priorités du gouvernement du Québec sur la scène internationale, notamment sur les plans politique, économique, culturel et social. Plus d'une cinquantaine de consuls généraux et autres membres du corps consulaire ont pu échanger avec les ministres ainsi qu'avec des représentants de crénneaux d'excellence québécois. La journée s'est terminée par une allocution et des échanges avec le premier ministre. Une visite en Beauce a également permis des rencontres avec des entrepreneurs et des acteurs incontournables du milieu afin de découvrir le potentiel de développement économique que recèle cette région.

Indicateur 2 : Classement du Québec relativement au rayonnement international des États fédérés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	–	Maintien du Québec parmi les 5 premiers États fédérés	–	Classement du Québec parmi les 3 premiers États fédérés
Résultats	S. O.			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Aucune cible n’a été déterminée pour l’année 2019-2020. Compte tenu de l’étendue de l’étude et de la nature des moyens nécessaires pour la réaliser, il a été décidé que la première année de cet indicateur permettrait au Ministère de procéder à la production de l’analyse en vue de la publication des résultats pour les années 2020-2021 et 2022-2023.

Indicateur 3 : Taux d’augmentation des réactions du public aux publications sur les médias sociaux du Ministère

Mesure de départ : 56 réactions par publication (2018-2019)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 25 % par rapport à 2018-2019	+ 55 % par rapport à 2018-2019	+ 85 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 20 % (67 réactions par publication) (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Au cours de l’exercice 2019-2020, le Ministère a vu une augmentation notable des réactions positives du public à ses publications dans les médias sociaux. En effet, par les efforts qu’il a déployés et les algorithmes utilisés par les médias sociaux, la portée de ses publications s’est accrue, ce qui a généré de nouveaux abonnements. De plus, le Ministère a fait davantage d’événements en direct sur des sujets de grand intérêt, ce qui a permis de battre des records d’engagement et, par le fait même, de contribuer aux résultats positifs de cette année.

Les médias sociaux demeurent un environnement imprévisible qui exige une attention continue. Ainsi, le Ministère continuera d’adapter ses pratiques en fonction de ce contexte changeant, toujours dans le but d’obtenir plus d’appuis et d’influence quant aux intérêts du Québec sur la scène internationale.

OBJECTIF 1.2 : APPUYER LES PROJETS INTERNATIONAUX DES ORGANISATIONS QUÉBÉCOISES

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement du Québec, par le biais des coopérations institutionnelles bilatérales et multilatérales, continue à encourager les échanges entre intervenants québécois et étrangers, et à appuyer leurs projets d'internationalisation, notamment en matière de recherche, de science et d'innovation, d'environnement, de francophonie, d'éducation et de culture. Ces programmes constituent des plateformes exceptionnelles pour le positionnement stratégique du Québec et son rayonnement international.

Le Ministère vise à offrir un appui soutenu, actualisé et adapté aux besoins des participants à ces programmes. Il veille à mesurer leur satisfaction afin de faire évoluer son offre de services en fonction de la rétroaction de la clientèle.

Indicateur 4 : Taux de satisfaction de la clientèle au regard du soutien fourni dans le cadre de projets de coopération institutionnelle

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	80 %	85 %	88 %	90 %
Résultats	90 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Un sondage a été mené auprès des clientèles des projets de coopération institutionnelle afin de mesurer leur taux de satisfaction au regard du soutien fourni par le Ministère. La cible de 80 % a été dépassée pour l'année financière 2019-2020.

Les commentaires recueillis dans le sondage permettront au Ministère de tenir une réflexion concertée afin d'apporter certaines modifications et, ainsi, de mieux répondre aux besoins exprimés par la clientèle.

OBJECTIF 1.3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES JEUNES QUÉBÉCOIS DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Contexte lié à l'objectif : La prospérité et la croissance du Québec dépendent, entre autres, de sa jeunesse et de la capacité de celle-ci à relever de nouveaux défis sur les scènes locale et internationale. Les jeunes, forts de leur expérience de mobilité internationale, reviennent au Québec avec des idées innovantes, un savoir-être et un savoir-faire enrichis qui contribuent au développement social et économique de la société québécoise. De plus, par leur présence, ils agissent en tant qu'ambassadeurs du Québec dans le monde, en renforçant sa notoriété, son influence et son image positive et dynamique.

Afin de concourir au développement des compétences professionnelles des jeunes Québécoises et Québécois, le Ministère et les organismes qu'il finance leur offrent la possibilité de participer à des programmes de stages et à des projets de mobilité internationale. Les retombées de ces expériences sont par la suite mesurées dans le but d'adapter l'offre de services.

Indicateur 5 : Pourcentage des jeunes bénéficiaires d’une expérience de mobilité internationale ayant développé de nouvelles compétences professionnelles

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	70 %	75 %	80 %	90 %
Résultats	86 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Cet indicateur est nouveau et a été introduit par le Plan stratégique 2019-2023 du MRIF. La cible, établie à 70 % pour 2019-2020, a été dépassée. En effet, 86 % des jeunes bénéficiaires d’une expérience de mobilité internationale dans le cadre des programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et de Québec sans frontières (QSF) ont indiqué que leur projet de mobilité leur avait permis de développer de nouvelles compétences professionnelles : esprit critique, sens de l’organisation, capacité de communication, capacité d’adaptation, autonomie, innovation⁴.

Les commentaires recueillis dans les sondages réalisés contribueront à améliorer les programmes de LOJIQ et de QSF et, ainsi, de mieux répondre aux besoins exprimés par leurs clientèles.

Des réalisations

En juillet 2019, LOJIQ a lancé l’Initiative en créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie lors du Startupfest à Montréal. Cette initiative présente des occasions uniques de formation à des jeunes francophones de 18 à 35 ans qui désirent démarrer une entreprise, développer de nouveaux marchés internationaux en Francophonie pour leur entreprise ou s’initier à des missions commerciales.

La DAFM a accompagné les efforts de LOJIQ dans le cadre de la 3^e Grande Rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone, qui s’est tenue en novembre 2019 à Strasbourg, Mulhouse et Nancy, en France. Grâce à cet appui, l’organisme en question a soutenu une délégation composée de 58 entrepreneurs et de 7 partenaires québécois, provenant de 17 régions administratives du Québec. Cet événement a réuni plus de 200 jeunes entrepreneurs francophones de 21 nationalités différentes. Il s’agit d’une contribution tangible du Québec au succès des stratégies jeunesse et économique de l’OIF.

Au cours de l’année 2019-2020, quatre stagiaires provenant des programmes de stage de LOJIQ, titulaires de la bourse Loran et étudiant à l’Université de Montréal ont été accueillis par la DAFM. Ces stages représentent une expérience formatrice exceptionnelle pour les candidats sélectionnés, qui peuvent évoluer auprès de deux organisations internationales majeures : l’OIF et l’OCDE.

4. Le résultat obtenu est à interpréter avec prudence. Il est susceptible d’introduire une discontinuité avec la future cible 2020-2021, alors que le Ministère et ses partenaires bénéficieront d’outils de collecte de données harmonisés qui permettront d’évaluer de manière précise les résultats subséquents.

ENJEU 2 : LE RECENTRAGE DE L'ACTION INTERNATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Orientation 2 : Augmenter la force de frappe économique du Québec sur les marchés internationaux

OBJECTIF 2.1 : INTENSIFIER LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Contexte lié à l'objectif : Le gouvernement renforce le contenu économique des interventions internationales du Québec afin de contribuer à la réduction de l'écart économique entre le Québec et ses principaux voisins.

Pour ce faire, le Ministère intensifie la diplomatie économique québécoise en utilisant un large éventail d'instruments pour faire avancer ses intérêts économiques. Il prospecte de nouveaux marchés et fait la promotion du Québec à l'étranger auprès d'investisseurs, de travailleurs et d'étudiants internationaux. Il attire des événements majeurs et des organisations internationales au Québec. De plus, il défend les intérêts économiques, commerciaux et sectoriels du Québec lorsque ceux-ci sont interpellés.

Le Ministère est donc à pied d'œuvre pour augmenter de manière importante le nombre d'activités de diplomatie économique sur les marchés internationaux.

Indicateur 6 : Taux d'augmentation des actions de diplomatie économique menées par le gouvernement

Mesure de départ : 1 229 actions de diplomatie économique réalisées en 2018-2019

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	+ 5 % par rapport à 2018-2019	+ 10 % par rapport à 2018-2019	+ 15 % par rapport à 2018-2019	+ 20 % par rapport à 2018-2019
Résultats	+ 14 % par rapport à 2018-2019 (1 397 actions) (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

L'augmentation observée dans le nombre d'actions de diplomatie économique en 2019-2020 traduit le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec souhaité par les autorités gouvernementales. Les actions de diplomatie économique servent tout autant que les actions de diplomatie d'influence, mesurées par l'indicateur 1, à faire avancer les intérêts, les valeurs et l'identité du Québec à l'étranger.

Des réalisations

12^e Conférence annuelle de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes

La 12^e Conférence annuelle de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP) a eu lieu à Montréal du 2 au 4 juin 2019. Cet événement, qui est à la fois un forum d'affaires et une rencontre politique de haut niveau, a attiré plus de 200 personnes, dont 11 grands donneurs d'ordres québécois et 38 entreprises en provenance du Sud-Est des États-Unis. Un total de 201 maillages d'entreprises a été réalisé pendant la conférence. Une déclaration commune portant sur l'importance du libre-échange et de la fluidité du commerce à la frontière canado-américaine a été signée par les 12 chefs de délégations (niveau ministre) participant à l'événement, dont la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Mission du premier ministre en Californie : des retombées importantes dans le domaine du divertissement

Lors de sa mission économique en Californie, du 8 au 11 décembre 2019, le premier ministre a rencontré plusieurs investisseurs et représentants d'entreprises d'envergure. Il faut notamment signaler les rencontres avec plusieurs studios de production situés à Los Angeles comme Netflix Studios, The Walt Disney Company ou Sony Pictures Entertainment. Ces rencontres de haut niveau ont permis au premier ministre d'inviter ces studios à s'établir au Québec et à y augmenter leurs investissements. Une première entente découlant de ces rencontres a d'ailleurs été annoncée le 21 février 2020 avec Centropolis Entertainment. En vertu de celle-ci, ce studio tournera ses trois prochains films au Québec.

Mission du président d'IQI et de la présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec en Côte-d'Ivoire

Le Bureau du Québec à Abidjan, le MRIF, le MEI et le MCC ont travaillé de concert à organiser une mission à caractère économique pour ces deux dirigeants de société d'État. Des rencontres ont été tenues avec des décideurs politiques et économiques ivoiriens, ainsi qu'avec des acteurs économiques québécois et canadiens bien implantés sur le continent africain. La mission a également permis de faire la promotion des artistes et des produits culturels québécois lors de la 11^e édition du Marché des arts du spectacle d'Abidjan, événement culturel majeur en Afrique de l'Ouest, au cours duquel le Canada était à l'honneur. Cette mission a été importante pour le renforcement des relations économiques Québec-Afrique, une des priorités de la prochaine vision sur l'Afrique du gouvernement du Québec, dont les travaux d'élaboration ont été lancés en juin 2019 par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. L'identification des secteurs d'excellence québécois et leur adéquation avec les besoins des partenaires africains seront au cœur de cette stratégie de positionnement qui verra le jour à l'automne 2020.

OBJECTIF 2.2 : CONTRIBUER À LA DIVERSIFICATION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES PRODUITS ET SERVICES DU QUÉBEC

Contexte lié à l'objectif : La diversification des exportations est une priorité pour le gouvernement. En 2018, la valeur des exportations internationales de biens et de services représentait près de 30 % du PIB québécois. Les emplois directement générés par les industries exportatrices représentent 9 % de tous les emplois au Québec, et jusqu'à 19 % dans certaines régions, comme la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Ce sont des emplois de qualité qui offrent des salaires supérieurs de 25 % en moyenne par rapport aux autres industries.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, le Ministère effectue des activités de prospection sur des marchés pouvant offrir de nouveaux débouchés pour les entreprises et les organisations québécoises dans tous les secteurs.

Indicateur 7 : Nombre d'activités de prospection réalisées visant l'ouverture de nouveaux marchés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	12	15	15	18
Résultats	17 (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Les activités de prospection réalisées au cours de la dernière année témoignent de la contribution du Ministère à la diversification des marchés et à l'accroissement des exportations du Québec. Par ces actions, le Ministère concrétise également le recentrage de l'action internationale sur le développement économique du Québec, en complémentarité des mandats des ministères et organismes sectoriels. Que ce soit en Amérique latine, en Asie, en Afrique ou en Europe, et dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'éducation et l'enseignement supérieur, la science, la technologie et la recherche ou encore l'économie et le commerce, ces activités avaient pour objectif de développer de nouveaux créneaux, d'accroître les partenariats de nos entreprises ainsi que leur intégration aux chaînes de production mondiale.

Des réalisations

La mission exploratoire en Colombie

Le Ministère a appuyé la participation d'une importante délégation québécoise au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale à Bogotá, du 23 au 25 octobre 2019. Une série d'activités ont été organisées : espace d'exposition et de réseautage, salle pour la tenue de rencontres et la signature d'ententes, et déjeuner-conférence animé par le scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion. Une cinquantaine de représentants provenant d'institutions d'enseignement supérieur, de la Fédération des cégeps, des Fonds de recherche du Québec, du Conseil supérieur de l'éducation, de la Ville de Montréal ainsi que du MIFI et du MRIF ont participé à l'événement.

Des rencontres avec des représentants du gouvernement et d'organismes gouvernementaux colombiens ont été réalisées et ont permis de promouvoir le Québec, de renforcer les liens bilatéraux et d'établir de nouvelles pistes de collaboration.

De plus, trois instruments de coopération ont été signés entre institutions québécoises et colombiennes. Le succès de cette activité constitue une première démonstration du potentiel de ce marché pour l'atteinte des objectifs économiques et sectoriels du gouvernement sur le continent sud-américain.

La journée Asie à Montréal

Organisée le 18 octobre 2019 en collaboration avec le MEI, le MAPAQ et le CORIM, la journée Asie a permis de promouvoir le potentiel de la région asiatique dans une optique de diversification des marchés et de faire connaître les services et les programmes offerts par le gouvernement du Québec et d'autres institutions pour l'appui aux entreprises. Deux ateliers simultanés, destinés aux entreprises québécoises et aux représentants du milieu des affaires, ont eu lieu durant la matinée et ont été suivis par le déjeuner-causerie « Le Québec en Asie : comment mieux profiter de ce marché en pleine croissance? », organisé par le CORIM. Devant plus de 400 personnes, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a souligné que l'Asie figure au cœur de la stratégie pour augmenter la force de frappe du Québec à l'étranger. Par la suite s'est tenu un panel regroupant les cinq chefs de poste du Québec en Asie, qui ont présenté le fort potentiel qu'offrent le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, Singapour et l'Asie du Sud-Est et ont discuté des façons dont le Québec peut s'y positionner pour mieux tirer profit de ces grands marchés.

Diversification des marchés en Europe

En décembre 2019, un contrat de services professionnels a été octroyé pour la réalisation d'une étude sur les occasions d'affaires pour le Québec dans 10 pays européens, notamment en Europe de l'Est (Grèce, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie) et en Europe du Nord (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède). Cette démarche visait à déterminer des créneaux d'exportation porteurs sur de nouveaux marchés et à éclairer les orientations stratégiques du Ministère en matière de relations économiques avec ces régions dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

OBJECTIF 2.3 : CONTRIBUER AU SUCCÈS COMMERCIAL DES CLIENTÈLES ÉCONOMIQUES À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : L'augmentation des exportations, la diversification des marchés ainsi que l'attraction de talents et d'investisseurs étrangers se concrétisent grâce aux actions et aux projets d'entreprises et d'organisations québécoises à l'étranger. Les représentations du Québec jouent un rôle important auprès de ces clientèles dans leurs démarches d'internationalisation et en facilitent les retombées.

Que ce soit pour les petites et moyennes entreprises exportatrices, les entreprises en démarrage (*start-ups*), les entreprises culturelles, les établissements d'enseignement ou les centres de recherche, le Ministère poursuit l'objectif de leur permettre d'obtenir des résultats significatifs et concrets à l'étranger tout en s'assurant qu'ils sont adaptés à leur réalité.

Indicateur 8 : Taux de satisfaction des clientèles économiques des représentations du Québec à l'étranger

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	80 %	85 %	88 %	90 %
Résultats	Reporté en raison de la COVID-19			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

L'indicateur 8 est une nouveauté dans le Plan stratégique. Précédemment, aucun processus ni outil permettant la collecte des données nécessaires au calcul du taux de satisfaction des différentes clientèles économiques des 33 représentations du Québec à l'étranger n'était en place.

L'implantation de l'indicateur devait donc se faire en concordance avec les réformes introduites dans le cadre de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation (L.Q. 2019, chapitre 29).

À cet effet, le MRIF avait entrepris des démarches auprès du MEI afin de trouver une manière d'obtenir une mesure acceptable de cet indicateur, notamment par le biais d'un sondage destiné aux clientèles économiques du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le projet de sondage a dû être suspendu. Le MEI ainsi que le MRIF ont convenu que solliciter les entreprises et autres clientèles afin de les sonder sur les services offerts en 2019-2020 n'était pas pertinent dans les circonstances, étant donné que ces clientèles étaient aux prises avec différentes urgences causées par la pandémie. Il a donc été décidé d'attendre que les effets du confinement soient réduits et que les entreprises reprennent leurs activités normales.

ENJEU 3 : LA MODERNISATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Orientation 3 : Renforcer la coordination de l'action internationale du gouvernement au Québec et à l'étranger

OBJECTIF 3.1 : MODERNISER L'IMAGE DE MARQUE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Contexte lié à l'objectif : Le positionnement international du Québec, sa notoriété et sa réputation reposent sur les actions de communication, de promotion et de prospection déployées par l'ensemble des acteurs qui représentent le Québec à l'étranger. Ils sont influencés par la perception du public et des décideurs étrangers qui consultent les médias traditionnels et numériques, qui visitent les expositions et les foires internationales et qui participent aux activités des représentations à l'international. Pour un gouvernement, l'image qu'il projette à l'étranger s'articule autour des actions de promotion, de prospection et de communication.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère travaille à pied d'œuvre pour moderniser et harmoniser l'image de marque du Québec à l'étranger. Cette initiative favorise la mise en place d'une vision commune et partagée, tout en assurant la cohérence et la complémentarité entre les différents acteurs, particulièrement les ministères et organismes membres du Comité ministériel⁵ de l'action internationale du Québec.

Indicateur 9 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale utilisant une image de marque commune du Québec dans leurs activités à l'étranger

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Travaux de conception d'une image de marque commune enclenchés	10 %	40 %	100 %
Résultats	Travaux enclenchés et contrat signé avec la firme qui créera l'image de marque (Cible atteinte)			

5. Le Comité ministériel de l'action internationale du Québec est composé des ministres des ministères et personnes suivants : MRIF, MAPAQ, MCC, MEI, MESS, MERN, MELCC, MFFP, MSSS, MTESS, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministère du Tourisme, ministère des Transports, adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse). Ce comité est appuyé par un comité des sous-ministres de l'action internationale.

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

Au cours de l'année 2019-2020, le Ministère a démarré des travaux pour la création d'une image de marque du Québec à l'étranger. Pour ce faire, il a signé un contrat avec une firme spécialisée qui aura notamment le mandat d'élaborer une stratégie de marque ainsi que des outils de communication qui permettront au Québec de se distinguer à l'international.

Rappelons que le Ministère mise sur la collaboration de ses partenaires pour moderniser et harmoniser l'image de marque du Québec à l'étranger. Ainsi, il souhaite que les ministères et organismes menant des actions à l'international soient de plus en plus engagés dans l'utilisation d'une nouvelle image de marque.

OBJECTIF 3.2 : ACCROÎTRE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ENTRE LES INTERVENANTS QUÉBÉCOIS ACTIFS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs intervenants québécois, y compris les ministères et les organismes, les partenaires publics et parapublics, de même que les organisations de la société civile, sont impliqués dans l'action internationale, contribuant ainsi au rayonnement et à la prospérité du Québec.

Le Ministère déploie des efforts afin d'accroître la synergie entre ces acteurs, notamment sur le plan de la circulation de l'information stratégique. Il met ainsi en place de nouveaux mécanismes et outils qui visent à améliorer le traitement et le partage des données et de l'information et à favoriser le développement d'une intelligence collective entre les intervenants québécois actifs sur la scène internationale.

Indicateur 10 : Pourcentage des partenaires de l'action internationale engagés dans les mécanismes de partage de l'information du Ministère

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	37 %	67 %	90 %	100 %
Résultats	46 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

L'engagement des ministères et des organismes se traduit par leur participation officielle à la première rencontre du Réseau interministériel de partage de l'information en matière d'action internationale. Les ministères et organismes ciblés, dont certains sont membres du Comité ministériel de l'action internationale, sont interpellés par l'action du Québec à l'étranger.

La première rencontre du réseau s'est tenue le 26 novembre 2019, et la plupart des partenaires invités étaient présents. Ainsi, 46 % des 30 partenaires de l'action internationale se sont engagés dans ce nouveau mécanisme de partage de l'information en 2019-2020.

Orientation 4 : Augmenter la performance de l'action internationale

OBJECTIF 4.1 : DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU GOUVERNEMENT EN DIPLOMATIE

Contexte lié à l'objectif : Dans un monde où les relations internationales sont de plus en plus complexes et diversifiées, les diplomates québécois se doivent de posséder de nombreuses compétences, notamment en matière de développement de marchés, de gestion d'équipes, d'habiletés interculturelles, d'utilisation des outils numériques et de maîtrise des langues.

Afin de développer l'expertise diplomatique du gouvernement et les capacités de gestion des diplomates québécois, le Ministère a procédé à la création, au cours de l'année 2019-2020, de l'Institut diplomatique du Québec. L'entrée en fonction de cet institut, prévue durant l'exercice financier 2020-2021, permettra de bonifier l'offre de formation, et ce, au bénéfice de tous les ministères et organismes concernés par l'action internationale du Québec. Dans une perspective de développement professionnel, l'enseignement donné par cet institut sera axé sur la formation continue et le partage d'expériences. Inspirées par les meilleures pratiques dans le monde, des formations seront offertes par des experts universitaires et des diplomates chevronnés issus de tous les horizons afin de transmettre une conception à 360 degrés de la profession de diplomate.

Le Ministère veillera à obtenir une rétroaction régulière des clientèles formées par l'Institut dans une optique d'adaptation et d'amélioration continue des programmes de formation offerts.

Indicateur 11 : Taux de satisfaction des clientèles gouvernementales formées par l'Institut diplomatique du Québec

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	Offre de formation de l'Institut établie	70 %	75 %	80 %
Résultats	Offre de formation de l'Institut établie (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

L'offre globale de formation de l'Institut a été approuvée par les autorités le 26 février 2020. La prochaine étape consiste en l'élaboration des formations retenues et en leur modulation en concertation avec les établissements d'enseignement et de recherche ainsi qu'avec des partenaires externes.

Une fois que les formations commenceront à être offertes, des sondages seront menés auprès des clientèles afin de mesurer leur taux de satisfaction.

OBJECTIF 4.2 : MODERNISER LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR EN FAIRE DES CARREFOURS D'INFLUENCE

Contexte lié à l'objectif : Le Ministère entend moderniser plusieurs de ses représentations à l'étranger pour en faire de véritables carrefours d'influence. Pour y parvenir, il procède graduellement au rehaussement des infrastructures, des outils technologiques et de l'organisation du travail à l'étranger dans le but d'offrir aux différentes clientèles des services améliorés en lien avec leurs projets internationaux.

Indicateur 12 : Pourcentage des représentations à l'étranger offrant des services améliorés

Mesure de départ : nouvel indicateur

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5 %	10 %	15 %	25 %
Résultats	5 % (Cible atteinte)			

Explication du résultat obtenu en 2019-2020

En plus de la livraison de nouveaux locaux complètement refaits au Bureau du Québec à Rabat, du réaménagement d'une salle de conférence à la Délégation du Québec à Atlanta ainsi que des travaux au Bureau du Québec à Hong Kong, le Ministère a déployé des moyens technologiques au siège social et dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Ses activités et ses services ont ainsi été considérablement améliorés, notamment en ce qui concerne les espaces mis à la disposition des clientèles québécoises à l'étranger (avant la pandémie de COVID-19) ainsi que la prestation de services à distance et la mise en contact virtuelle avec des partenaires étrangers potentiels.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Engagement 1 : Accessibilité

Nous assurons l'accès à nos services et aux renseignements portant sur nos programmes et sur nos activités.

Introduction

Dans un souci de mieux répondre aux besoins de la clientèle, le Ministère diffuse de l'information relative à ses activités sur son site Web institutionnel, sur son site Espace international ainsi que dans ses médias sociaux. Il enrichit régulièrement les contenus présentés en publiant des actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents, puis en mettant à jour sur une base continue l'information publiée.

En raison de la migration des contenus gouvernementaux vers le site Québec.ca, la Déclaration de services aux citoyens est disponible dans la section « Ministère des Relations internationales et de la Francophonie » du site officiel du gouvernement du Québec⁶. Les citoyennes et citoyens peuvent faire part de leurs commentaires sur la qualité des services reçus en écrivant à l'adresse courriel présentée ou par la poste.

Principaux documents publiés

Au cours de l'année 2019-2020, différents contenus relatifs aux priorités gouvernementales et ministérielles ont été publiés sur le site institutionnel du Ministère et l'Espace international. Cela s'ajoute à la mise à jour continue des contenus des sites Web sous la responsabilité du Ministère.

En 2019-2020, de nombreux documents ont été publiés sur les sites, dont :

- le Plan stratégique 2019-2023;
- la Vision internationale du Québec *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*;
- les engagements financiers (chaque mois);
- le Rapport annuel de gestion 2018-2019.

Mise à jour des sites Web du Ministère

Les sites Web gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale et les actions du Ministère à la population québécoise ainsi que de simplifier et de personnaliser les services offerts. Les différents sites Web du Ministère, soit son site institutionnel et le site Espace international, sont mis à jour régulièrement.

Du contenu est maintenant régulièrement transféré sur Québec.ca et de plus en plus de mises à jour du Ministère se font sur ce site.

6. [Québec.ca/gouv/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales)

Site institutionnel du Ministère

Le site institutionnel vise à expliquer aux Québécoises et aux Québécois le rôle du Ministère et à mettre en valeur les actions qu'il réalise. Plus précisément, il a pour objectifs :

- de faire connaître les services du Ministère, d'y assurer l'accès et de fournir des renseignements portant sur ses programmes et ses activités;
- de faire connaître les stratégies internationales conçues par le Ministère;
- de faire connaître l'action internationale du gouvernement et celle de l'ensemble des ministères et organismes;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;
- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale;
- de démontrer que le réseau des représentations à l'étranger est au service des Québécoises et des Québécois;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- de tenir les clientèles informées sur les récentes actualités de la scène internationale.

L'Espace international

L'Espace international est un outil de communication Web destiné à promouvoir l'offre de services du gouvernement québécois auprès des clientèles étrangères. C'est un site multiservice pour ces clientèles qui désirent obtenir dans leur langue une information ou un service du gouvernement québécois.

L'Espace international s'adresse également aux Québécoises et aux Québécois qui s'intéressent aux activités internationales. Le site est une source d'informations pertinentes pour les entrepreneurs, les gens d'affaires, les étudiants et tous ceux et celles qui sont présents sur la scène internationale ou qui voudraient y développer leurs activités. Par ailleurs, il est aussi l'outil de communication privilégié des représentations du Québec pour le développement des affaires sur la scène internationale, offert en neuf langues étrangères en plus du français.

Pour compléter l'offre d'information aux clientèles internationales, le Ministère a publié sur les espaces pays des représentations suivantes des infolettres qui présentent des nouvelles du Québec et qui illustrent la richesse de ses relations avec ses partenaires internationaux :

- Boston;
- Bruxelles;
- Chicago;
- Londres;
- Mexico;
- New York;
- Paris.

Médias sociaux

Le Ministère est actif dans les médias sociaux, avec un total de 65 comptes. Sur une base quotidienne, il :

- administre et alimente les comptes ministériels (Facebook, Twitter et LinkedIn);
- évalue la performance des comptes (statistiques).

Les médias sociaux au Ministère en 2019-2020 :

- 23 comptes Facebook;
- 28 comptes Twitter;
- 4 comptes LinkedIn;
- 3 comptes YouTube;
- 6 comptes Instagram;
- 1 compte WeChat.

Fait notable, le Ministère a fait davantage d'interventions en direct dans ses médias sociaux cette année que jamais auparavant. Ces activités se sont avérées extrêmement populaires. À titre d'exemple, un direct de la Délégation générale du Québec à Mexico portant sur le recrutement d'étudiants mexicains a obtenu plus de 13 000 visionnements.

Engagement 2 : Équité et transparence

Les processus de sélection du Ministère sont normés, équitables et transparents.

La sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets de coopération, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales est faite conformément à un processus de traitement intègre.

Ce processus comprend les cinq étapes suivantes :

1. Le dépôt : un appel à projets est fait;
2. Les critères de sélection : les critères sont diffusés;
3. L'évaluation : les projets ou les candidatures admissibles sont évalués sur la base de critères de sélection connus;
4. Le comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité;
5. La diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics, dont le site Web du Ministère. Par ailleurs, les résultats des sélections de candidatures sont transmis uniquement aux personnes concernées. Par la suite, si les candidats ont des questions concernant leur dossier, le Ministère s'efforce d'y répondre dans un délai de 10 jours ouvrables.

Engagement 3 : Diligence

Les délais de traitement du Ministère, en jours ouvrables, sont les suivants :

SERVICES	ACCUSÉ DE RÉCEPTION (par courriel)			RÉPONSE		
	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE		CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE	
		2018-2019	2019-2020		2018-2019	2019-2020
Renseignements généraux 212 demandes	2 jours	94 %	91 %	10 jours	95 %	95 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 416 projets soumis	2 jours	99 %	99 %	30 jours après la sélection	85 %	76 %⁷
Soutien offert dans le cadre des programmes de solidarité internationale 90 projets soumis	2 jours	100 %	100 %	30 jours après la sélection	11 %	90 %⁸
Stages en organisations internationales gouvernementales 420 demandes de stages	2 jours	100 %	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %	100 %
Commentaires sur la qualité des services 0 commentaire reçu	2 jours	S. O.	S. O.	15 jours	S. O.	S. O.

Traitement des plaintes

Au cours de l'année 2019-2020, le Ministère n'a reçu aucune plainte.

7. Délais imprévus dans le processus de décision en raison notamment des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19.

8. Conformément à la procédure actuelle, les recommandations des comités de sélection des projets soumis dans le cadre des programmes de solidarité internationale sont assujetties à l'approbation de plusieurs instances au Ministère. L'analyse du taux d'atteinte de la cible a permis de mettre en lumière le haut niveau de risque associé au non-respect des engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens. De ce fait, le Ministère a développé une nouvelle procédure administrative allégée afin d'améliorer le délai de traitement des projets soumis.

Engagement 4 : Amélioration continue

Le Ministère effectue des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus.

Dans le cadre des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales, un questionnaire d'évaluation est transmis à tous les organismes et à tous les stagiaires ayant posé leur candidature. Les résultats compilés dans le respect de la confidentialité, servent à améliorer les programmes du Ministère.

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
Programmes de solidarité internationale	Dans le cadre des trois programmes de solidarité internationale, plusieurs actions de suivi sont réalisées annuellement, dont des échanges de courriels et des appels téléphoniques, des rencontres avec les organismes et les partenaires, des missions de suivi de projets au Québec et à l'étranger, la soumission de questionnaires d'évaluation et la production de rapports de projet (finaux ou intermédiaires), afin d'évaluer les résultats des actions et de mesurer la satisfaction des partenaires. Plus particulièrement pour le programme QSF, des questionnaires d'évaluation sont utilisés pour mesurer la satisfaction des participantes et participants quant aux différentes composantes des projets QSF. Les données collectées contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.	Les résultats pour 2019-2020 montrent une grande satisfaction des participantes et participants au programme QSF. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire à leur retour de ce programme, notons que : • 92 % affirment que leur projet a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités personnelles; • 84 % se sont dites satisfaites de l'organisme québécois responsable de leur projet; • 87 % affirment qu'ils ou qu'elles recommanderaient le programme QSF à un(e) ami(e).

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
Stages en organisations internationales gouvernementales	La satisfaction des stagiaires est mesurée au moyen d'une évaluation et d'un rapport de stage remis dans les semaines qui suivent la fin du stage.	En 2019-2020, 17 rapports de stage et questionnaires d'évaluation ont été reçus. Le contenu de ces documents montre une très grande satisfaction des stagiaires à l'égard du soutien offert par le Ministère : • 88 % des personnes ayant répondu au sondage se sont dites satisfaites ou très satisfaites de l'encadrement qui leur a été apporté par le Ministère avant leur départ et tout au long de leur séjour; • 100 % affirment que le stage a contribué à mieux les préparer en vue d'intégrer le marché du travail national ou international; • 94 % qualifient globalement leur expérience de stage comme étant satisfaisante ou très satisfaisante; • 94 % estiment que le stage aura des effets positifs sur leur future carrière.

3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2019-2020	2018-2019	ÉCART
1. Direction et administration	124	Données non disponibles ⁹	Données non disponibles
2. Affaires francophones et multilatérales et partenariats	61		
3. Représentations du Québec à l'étranger	220		
4. Affaires bilatérales ¹⁰	73		
5. Protocole	27		
Total ¹¹	505		

Formation et perfectionnement du personnel ¹²

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2019	2018
Favoriser le perfectionnement des compétences	524 396 \$	384 062 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	40 503 \$	23 461 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	32 159 \$	34 114 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	170 506 \$	227 587 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	10 531 \$	19 143 \$

9. Pour se conformer aux directives du Secrétariat du Conseil du trésor, le Ministère a modifié sa méthode de calcul afin de présenter une reddition de comptes par secteur d'activité. Par conséquent, la production des données de l'année 2019-2020 a été priorisée.

10. Les effectifs du nouveau Sous-ministériat aux relations économiques et interministérielles ont été comptabilisés dans le secteur d'activité des affaires bilatérales.

11. Ce nombre inclut 307 employés réguliers, 14 employés occasionnels et 184 employés recrutés localement dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

12. La reddition de comptes dans les tableaux de cette section s'effectue pour l'année civile.

Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2019	2018
Proportion de la masse salariale (%)	1,45	1,27
Nombre moyen de jours de formation par personne	2,9	2,5
Somme allouée par personne (\$)	1 541	1 446

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	2019	2018
Cadres	172,5	112,0
Professionnels	908,0	965,5
Fonctionnaires	373,0	91,0

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Le taux de départ volontaire de la fonction publique est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers (temporaires et permanents) qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant une période de référence, généralement l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période. Le taux de départ volontaire ministériel comprend aussi les mouvements de sortie de type mutation.

Les départs involontaires comprennent toutes les situations indépendantes de la volonté de l'employé, notamment les situations où celui-ci se voit imposer une décision. Cela comprend, par exemple, les mises à pied et les décès.

Le taux de départ volontaire de la fonction publique ne comprend pas les mouvements de type mutation et n'est donc pas comparable au taux de départ volontaire ministériel. Toutefois, le taux de départ volontaire ministériel serait comparable à la moyenne de l'ensemble des taux de départ volontaire de chaque organisation, puisqu'il comprendrait alors les mouvements de type mutation.

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Taux de départ volontaire (%)	11,2	15,6	12,9

Taux d'employés ayant reçu des attentes et taux d'employés dont la performance a été évaluée

Taux d'employés ayant reçu des attentes et dont la performance a été évaluée

	2019-2020
Taux d'employés ayant reçu des attentes (%)	34,4
Taux d'employés dont la performance a été évaluée (%)	31,8

Conscient du fait que l'attribution des attentes et l'évaluation de la performance des employés font partie des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, le MRIF entend effectuer une refonte complète en cette matière afin de contribuer à l'amélioration de sa performance organisationnelle et de pouvoir répondre aux exigences de reddition de comptes dans ce domaine. Bien que les résultats de l'année 2019-2020 soient affectés par des réorganisations internes du Ministère et par la situation sanitaire découlant de la pandémie de COVID-19, un suivi rigoureux des tâches et du rendement des employés a été effectué tout au long de cette année par les gestionnaires du MRIF.

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2019-2020 (000 \$)	Dépenses prévues au 31 mars 2020 (000 \$)	Dépenses réelles 2018-2019 (000 \$) Source : Comptes publics 2018-2019	Écart (000 \$)	Variation (%)
Direction et administration	20 789,3	20 789,3	18 936,6	1 852,7	9,8
Affaires bilatérales	9 151,3	9 151,3	8 773,1	378,2	4,3
Affaires francophones et multilatérales et partenariats	28 062,9	28 062,9	32 935,7	- 4 872,8 ¹³	- 14,8
Protocole	2 468,8	2 468,8	3 847,8	- 1 379,0 ¹⁴	- 35,8
Représentation du Québec à l'étranger	52 385,4	52 385,4	48 986,4	3 399,0	6,9
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	4 698,3	4 698,3	5 700,3	- 1 002,0 ¹⁵	- 17,6

13. La variation dans le secteur « Affaires francophones et multilatérales et partenariats » s'explique par un recours au fonds de suppléance en fin d'année 2018-2019 pour l'appui financier de dossiers non récurrents.

14. La variation dans le secteur « Protocole » s'explique principalement par une réorganisation administrative de laquelle a découlé le déplacement d'une direction vers le secteur « Direction et administration ».

15. La variation dans le secteur « Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec » s'explique par un recours au fonds de suppléance pour le versement, en fin d'année 2018-2019, d'un appui additionnel et non récurrent à la Fondation des Offices jeunesse.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2019-2020

TYPE D'INTERVENTION	INVESTISSEMENTS (000 \$)	DÉPENSES (000 \$)
Projet ¹⁶	0,0	5,0
Activités ¹⁷	393,7	3 436,8
Total	393,7	3 441,8

16. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

17. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
Personnel d'encadrement	125 993	84	126 077	69
Personnel professionnel	342 698	6 050	348 748	191
Personnel infirmier	–	–	–	–
Personnel enseignant	–	–	–	–
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	126 574	1 427	128 000	70
Agents de la paix	–	–	–	–
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	4 061	7	4 068	2
Employés recrutés localement	350 104	ND ¹⁸	350 104	192
Total 2019-2020	949 430	7 568	956 998	524
Total 2018-2019			900 848	493

La cible d'heures rémunérées fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor a été respectée.

18. Cette information n'est pas disponible puisque les employés recrutés localement ne sont pas inscrits dans le même système de compilation des heures rémunérées. Un outil commun est en élaboration. Il permettra de colliger les heures supplémentaires des employés recrutés localement.

Contrats de service

Les contractants autres qu'une personne physique incluent les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (dans les affaires ou non)	4	209 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	14	986 411 \$
Total des contrats de service	18	1 195 411 \$

4.2 Développement durable

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2016-2020

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
(PRÉSENTÉ À L'ANNEXE 1 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SGDD) 2015-2020)

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
1. Mettre en œuvre et valoriser les actions contribuant à la gestion écoresponsable des ressources matérielles et des matières résiduelles	Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant la conservation des documents électroniques, y compris des formations et des réunions d'échange	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	5 (moyenne = 3,5)	Cible atteinte
	Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant le recyclage et la réduction des déchets	Au moins une activité de sensibilisation par année	3	Cible atteinte

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
2. Promouvoir les modes de transport durables, notamment lors des déplacements professionnels	Nombre d'activités de promotion des transports durables organisées	En moyenne, deux activités de promotion par année	3 (moyenne = 3,2)	Cible atteinte
	Proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo pour les déplacements domicile-travail	Maintenir à moins de 10 % la proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo	S. O. ¹⁹	Cible non atteinte
	Nombre de missions ministérielles ou d'activités protocolaires ayant privilégié un mode de transport durable	En moyenne, deux missions ou activités annuellement	10 (moyenne = 4,0)	Cible atteinte
3. Mettre en œuvre des pratiques favorisant la gestion écoresponsable des parcs informatiques	Dépôt d'une directive ministérielle en matière de réduction des impressions	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2017	Déposée	Cible atteinte
	Pourcentage de réduction des dépenses relatives au service d'impression	Réduction de 20 % des dépenses relatives au service d'impression d'ici le 31 mars 2020	20,6 %	Cible atteinte
	Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	0 (moyenne = 0,5)	Cible non atteinte

19. Le sondage sur les habitudes de déplacement a lieu tous les deux ans avant la fin de l'année financière, soit en 2016-2017, 2018-2019 et 2020-2021.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
4. Intégrer des considérations écoresponsables dans les communications gouvernementales et l'organisation d'événements	Nombre d'initiatives écoresponsables mises en œuvre lors de l'organisation d'événements	En moyenne, cinq initiatives écoresponsables mises en œuvre par année lors de l'organisation d'événements	48 (moyenne = 19,5) ²⁰	Cible atteinte
	Création d'un concept organisationnel écoresponsable	Création du concept écoresponsable d'ici le 31 mars 2017	Réalisé	Cible atteinte
	Mise en œuvre d'un plan de communication pour valoriser davantage l'engagement du Ministère en matière de développement durable chez les employés et le public	Mise en œuvre d'un plan d'action de communication sur une base annuelle	Réalisé	Cible atteinte
5. Favoriser l'intégration de considérations environnementales, sociales, économiques et culturelles lors de l'acquisition de biens et de services	Dépôt d'une directive visant la prise en compte de critères écoresponsables lors de l'acquisition de biens et de services par le siège et le réseau des représentations	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2018	En cours d'approbation	Cible non atteinte

20. L'augmentation considérable du nombre d'initiatives écoresponsables s'explique par un accroissement de l'intérêt des autorités et du personnel pour cette dimension du développement durable, et ce, tant au siège que dans le réseau de représentations du Québec à l'étranger.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2 : RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS (PRÉSENTÉ À L'ANNEXE 1 DE LA SGDD 2015-2020)

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
6. Poursuivre les efforts de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes ²¹ et développer de nouveaux outils d'aide à la prise de décision	Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1 (moyenne = 1,7)	Cible non atteinte
	Proportion des actions structurantes et des programmes, dont les appels à projets, pour lesquels les principes de développement durable ont été pris en compte	Toutes les actions structurantes et tous les programmes courants (100 %), dont les appels à projets, ont été élaborés ou révisés en tenant compte des principes de développement durable	ND ²²	Cible non atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (PRÉSENTÉ À L'ANNEXE 1 DE LA SGDD 2015-2020)

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
7. Soutenir le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable, notamment par la diffusion de l'information et la mise en valeur des comportements écoresponsables	Nombre d'initiatives permettant l'acquisition de bonnes pratiques par le personnel (formations, conférences, bulletin <i>PlanèteAir</i> , manchettes, etc.)	Un minimum de 20 initiatives par année	22	Cible atteinte
	Nombre d'employés ayant participé à une formation ou à une conférence	En moyenne, 20 personnes ayant participé à une formation ou à une conférence par année	112 (moyenne = 56,5)	Cible atteinte

21. Les actions structurantes font référence à l'élaboration et à la révision des politiques, des stratégies, des plans d'action et des programmes d'aide financière d'envergure d'un ministère ou d'un organisme, notamment les appels à projets.

22. À la suite de l'analyse de la méthodologie de l'indicateur, des lacunes majeures ont été observées tant sur le plan de son cadre conceptuel que relativement à sa méthode de calcul. Ces lacunes ont un effet direct sur la fiabilité de la donnée qui résulte de l'indicateur. Ainsi, le Ministère a décidé de retirer l'indicateur lors de la reddition de comptes 2018-2019 et de celles des années subséquentes. Il en résulte l'invalidation des données relatives à cet indicateur, publiées dans les rapports annuels de gestion 2016-2017 et 2017-2018. Les travaux de réflexion ont été amorcés au cours de l'année 2018-2019 et se poursuivent.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6 : COOPÉRER AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER AVEC LA FRANCOPHONIE (PRÉSENTÉ À L'ANNEXE 1 DE LA SGDD 2015-2020)

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
8. Promouvoir la démarche québécoise de développement durable chez des représentants étrangers et des partenaires internationaux	Nombre d'entretiens bilatéraux d'un intervenant québécois élu ou occupant un poste à responsabilités stratégiques avec des partenaires internationaux lors desquels les enjeux de développement durable ont été abordés	En moyenne, 40 entretiens bilatéraux par année	244 (moyenne = 182,0)	Cible atteinte
	Nombre d'interventions lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec sur des enjeux de développement durable	Au moins 80 interventions annuelles portant sur des enjeux de développement durable, lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec	153	Cible atteinte
9. Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable	Nombre d'ententes internationales et d'actes concertés non conventionnels, relatifs au développement durable, respectivement entrés en vigueur ou signés par le Québec	Au moins 30 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels, respectivement entrés en vigueur ou signés d'ici le 31 mars 2020	10 (total de 56)	Cible atteinte
	Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale	En moyenne, deux pays auprès desquels des démarches sont effectuées par année	7 (moyenne = 6,7)	Cible atteinte

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
10. Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques avec les pays en développement, en particulier au sein de la Francophonie	Nombre de projets internationaux de partenaires québécois favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques soutenus par le Ministère	Soutenir, en moyenne et annuellement, 20 projets internationaux favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques	155 (moyenne = 117,7)	Cible atteinte
	Nombre d'experts québécois appuyés par le Ministère et ayant participé à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	Appuyer la participation d'au moins 10 experts québécois, par année, à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	11	Cible atteinte

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

L'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2017, de l'article 25 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1) oblige les ministères et les organismes qui y sont assujettis à indiquer dans leur rapport annuel le nombre de divulgations reçues par la personne responsable de leur suivi. En 2019-2020, une divulgation a été reçue par le responsable du suivi des divulgations. Néanmoins, elle ne s'est pas révélée fondée.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2019-2020	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
Nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ²³	1		
Nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²⁴		1	
Nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		1	
MOTIFS VÉRIFIÉS PAR LE RESPONSABLE DU SUIVI DES DIVULGATIONS :			
Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		–	–
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		–	–
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		–	–
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		–	–
Nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		–	

23. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

24. Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2019-2020	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			
Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	-	-	0
Nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ²⁵	-	-	-

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Données globales

Effectif régulier au 31 mars 2020

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT UN POSTE RÉGULIER
307

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2019-2020

RÉGULIER ²⁶	OCCASIONNEL ²⁷	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
26	31	8	11

25. Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police ou un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

26. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les données sur le recrutement.

27. Le nombre total de personnes embauchées à titre occasionnel n'inclut que les personnes ayant fait l'objet d'au moins un mouvement (nomination ou renouvellement) durant la période visée. Toutefois, un seul mouvement par personne est comptabilisé. Les personnes ayant un statut occasionnel, qui ont acquis un droit de rappel, sont exclues du nombre total des personnes embauchées.

Membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Embauche des membres de groupes cibles en 2019-2020

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2019-2020	Nombre de membres des MVE embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%) ²⁸
Régulier	26	0	0	0	0	0	0,0
Occasionnel	31	3	0	0	0	3	9,7
Étudiant	8	0	0	0	0	0	0,0
Stagiaire	11	3	0	0	0	4	36,4

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

STATUT D'EMPLOI	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Régulier (%)	0,0	16,0	25,0
Occasionnel (%)	9,7	5,9	13,8
Étudiant (%)	0,0	25,0	20,0
Stagiaire (%)	36,4	25,0	27,8

Rappel de l'objectif d'embauche

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires étant des membres des MVE, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la présence de ces groupes dans la fonction publique.

Le Ministère compte 33 représentations du Québec à l'étranger réparties dans 18 pays et qui rassemblent plus de 300 employés, qui sont en majorité recrutés localement. Dans son réseau des représentations, l'embauche de ressources locales demeure la pratique la plus répandue.

28. Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2019-2020 dans le même statut d'emploi.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des MVE) au sein de l'effectif régulier – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	Nombre au 31 mars 2020	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2020 (%)	Nombre au 31 mars 2019	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2019 (%)	Nombre au 31 mars 2018	Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2018 (%)
Anglophones	3	1,0	4	1,5	4	1,4
Autochtones	0	0,0	1	0,4	1	0,3
Personnes handicapées	3	1,0	4	1,5	4	1,4

Rappel de la cible de représentativité

Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

Évolution de la présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultats comparatifs au 31 mars de chaque année²⁹

Groupe cible par regroupement de régions	Nombre au 31 mars 2020	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2020 (%)	Nombre au 31 mars 2019	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2019 (%)	Nombre au 31 mars 2018	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2018 (%)
Montréal et Laval	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Outaouais et Montérégie	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Estrie, Lanaudière et Laurentides	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Capitale-Nationale	34	12,4	36	13,7	37	12,1
Autres régions	12	25,5	0	0,0	0	0,0

29. Les données présentées excluent les titulaires d'emplois supérieurs.

Rappel des cibles de représentativité

Pour les membres des MVE, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, les cibles régionales suivantes :

- Montréal et Laval : 41 %;
- Outaouais et Montérégie : 17 %;
- Estrie, Lanaudière et Laurentides : 13 %;
- Capitale-Nationale : 12 %;
- Autres régions : 5 %.

Présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2020

GROUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (NOMBRE)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	5	10,6

Rappel de la cible de représentativité

Pour les membres des minorités visibles et ethniques, atteindre, au sein de l'effectif régulier et occasionnel, la cible de représentativité de 6 % de l'ensemble du personnel d'encadrement.

Femmes

Taux d'embauche des femmes en 2019-2020 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	26	31	8	11	76
Nombre de femmes embauchées	13	22	0	6	41
Taux d'embauche des femmes (%)	50,0	71,0	0,0	54,5	53,9

Pour le tableau suivant, il est à noter que le personnel professionnel inclut les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2020

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (hommes et femmes)	55	184	42	24	0	2	307
Femmes	23	96	35	21	0	0	175
Taux de représentativité des femmes (%)	41,8	52,2	83,3	87,5	0,0	0,0	57,0

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombre de dossiers soumis au Centre de services partagés du Québec en lien avec le PDEIPH

AUTOMNE 2019 (COHORTE 2020)	AUTOMNE 2018 (COHORTE 2019)	AUTOMNE 2017 (COHORTE 2018)
0	0	0

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril au 31 mars

2019-2020	2018-2019	2017-2018
0	0	0

Autres mesures ou actions en 2019-2020 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

MESURE OU ACTION	GRUPE CIBLE	NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Formation sur le PDEIPH, les moyens pouvant être utilisés pour en faire la promotion et la présentation d'un projet	Personne responsable PDEIPH	1

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Diffusion des documents

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessible sur son site Web l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats qu'il a octroyés. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, ainsi que les décisions rendues lors de certaines demandes d'accès aux documents.

Depuis décembre 2018, le Ministère participe au développement du site unifié Québec.ca en y rendant accessibles les informations relatives à son organisation, à ses programmes et à ses services, aux lois et règlements le concernant ainsi qu'aux documents déposés à l'Assemblée nationale.

Accès aux documents

Le Ministère a reçu 66 demandes d'accès aux documents en 2019-2020. Il est à noter que deux demandes d'accès aux documents reçues en 2019-2020 étaient toujours en traitement au 31 mars 2020.

Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES	
	66

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS
0 à 20 jours	54	0	0
21 à 30 jours	12	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	66	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES ↓
Acceptée (entièrement)	12	0	0	S. O.
Partiellement acceptée	31	0	0	1, 9, 13, 14, 18, 19, 28.1, 29, 34, 37, 39, 48, 53, 54, 59
Refusée (entièrement)	10	0	0	9, 13, 14, 18, 19, 31, 33, 34, 37, 39, 41, 42, 48, 54
Autres ³⁰	13	0	0	1, 9, 42, 48

Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION
0	2 ³¹

Protection des renseignements personnels

Le Ministère accorde une priorité à la protection des renseignements personnels, à la fois dans le traitement des demandes d'accès et dans l'utilisation de données personnelles dans le cadre des préparatifs des missions ministérielles organisées à l'étranger.

Ce thème est systématiquement inclus dans les formations offertes aux personnes nouvellement embauchées par le Ministère, ainsi qu'au personnel qui évolue dans les représentations du Québec à l'étranger. Cet aspect est aussi intégré lors des formations données, en matière d'enjeux numériques, aux animateurs Web du Ministère et dans les représentations du Québec à l'étranger.

À noter qu'un comité formel sur la protection des renseignements personnels est établi au Ministère et se réunit de façon ponctuelle afin d'analyser et d'encadrer tout nouveau projet, règlement ou directive touchant la protection des renseignements personnels.

30. La catégorie « Autres » inclut toute décision selon laquelle la totalité de la demande est irrecevable, inapplicable ou redirigée vers un ou plusieurs autres organismes publics en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Elle inclut également toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu ou tout autre type de situation.

31. Ce chiffre représente deux recours datant de 2019-2020. L'un a été reporté à l'année financière 2020-2021 et l'autre s'est tenu devant la Commission d'accès à l'information en mars dernier.

4.6 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

Comité permanent et mandataire

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres : _____	Non
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ? Si oui, expliquez lesquelles : _____	Non

Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, que la plus haute autorité de votre organisation a approuvée après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée : _____	Non
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, donnez la date à laquelle la plus haute autorité de votre organisation a officiellement approuvées les modifications, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française : _____	Non ³²

32. La dernière modification a eu lieu en janvier 2019.

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? Si oui, expliquez lesquelles : _____	Non
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application ?	Publication de manchettes sur l'intranet

